



## COMPTE RENDU DE LA CAP DES GREFFIERS EN

**CHEF DES 3 ET 4 DÉCEMBRE 2013**

La CAP s'est tenue les 3 et 4 décembre avec comme ordre du jour l'examen des situations individuelles relatives aux demandes de mutation, détachement et avancement au premier grade des greffiers en chef, ainsi que l'examen de recours sur l'évaluation et des rejets de demandes de temps partiel et de congé formation.

Pour cette CAP, 281 candidats ont émis des souhaits de mouvements, 611 postes ont été demandés. 120 mouvements ont été acceptés.

Deux détachements ont été validés : un à SAINT PIERRE DE LA RÉUNION et le second au TGI de STRASBOURG.

Sur les recours relatifs à l'évaluation, les demandes ont eu une suite favorable de l'Administration.

Dès l'ouverture de cette CAP, un vent électoral a soufflé, la CGT ayant, dans sa déclaration liminaire, mis entre parenthèses ses dogmes, en proposant de lisser les prises de fonctions avec des effets différés à 18 mois pour les statutaires et à deux ans pour les autres, ne faisant plus de différence, comme par le passé, pour les collègues promus au choix.

Cette position a toujours été celle de L'UNSa SJ, : "les accidents de la vie" faisant basculer les collègues dans des situations difficiles (rapprochement d'époux, enfants en difficulté, situations particulières de santé, handicap....) Elle s'est toujours battue afin qu'ils obtiennent gain de cause de façon prioritaire.

L'Administration a, dans son discours, affiché une position de principe de deux ans dans le poste pour éviter le "turn over" mais, dans les faits, a eu une analyse compréhensive de toutes les situations délicates. Cette attitude conciliante est à souligner.

L'Administration envisage de réunir une CAP fermée fin février 2014, afin de proposer des postes hors hiérarchie et du premier grade restés vacants.

S'agissant d'autres postes vacants, 80 postes seront offerts à la prochaine sortie d'école de la promotion de greffier en chef à la fin du mois de mars pour une prise de fonction le 10 juin 2014.

S'en suivra une CAP de mutation et d'avancement les 17 et 18 juin 2014, et ensuite un choix de 50 postes en juillet pour une seconde promotion de greffiers en chef.

Par ailleurs, dans le prolongement de la CAP de juin, se tiendra la CAP de promotion au choix dans le corps des greffiers en chef avancée de quelques mois en raison des échéances électorales, sachant que les dates de prise de postes pour les promus restent inchangées (décembre 2014).

Enfin, dès ce mois-ci, une promotion de 93 greffiers en chef arrive à l'ENG puis en mai 2014, environ 48 autres viendront renforcer les rangs.

Les membres de la CAP des greffiers en chef.